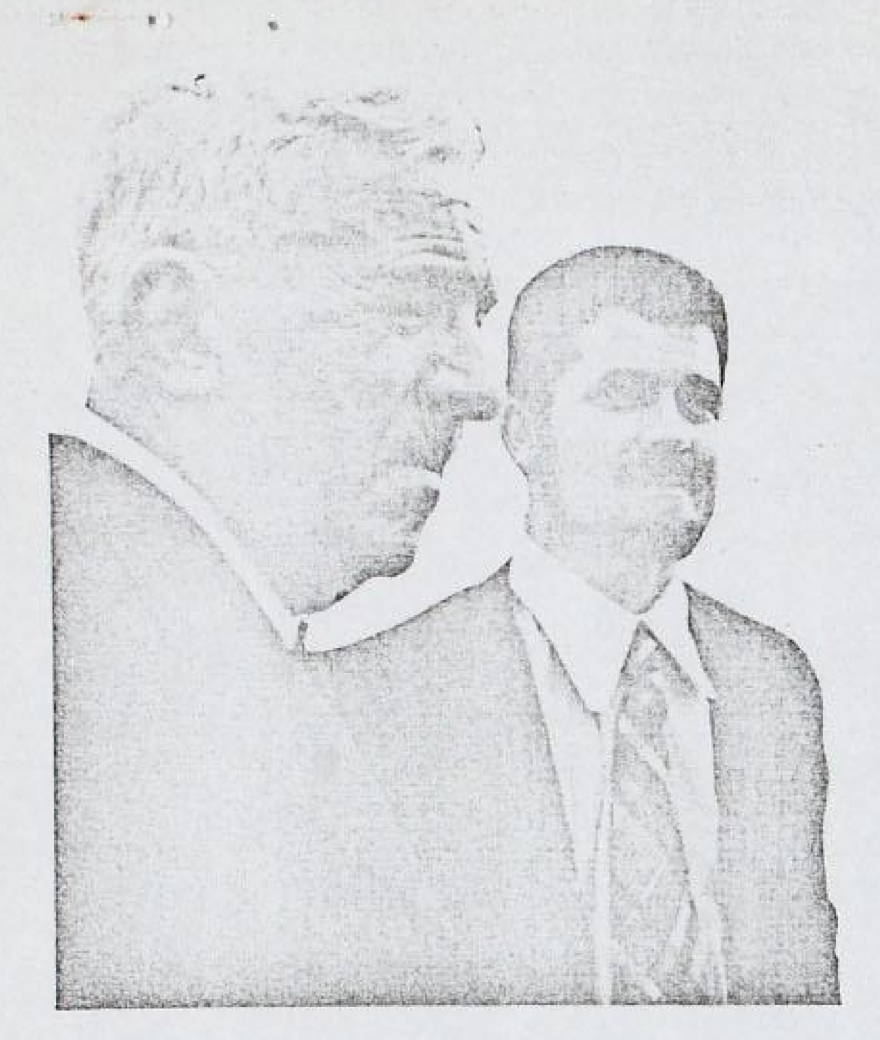
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 4 MARS 1973
7e CIRCONSCRIPTION DES HAUTS-DE-SEINE



RAYMOND BARBET

Député de Nanterre-Suresnes, Maire de Nanterre
Ancien cheminot - Rosette de la Résistance

Candidat du

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

POUR L'UNION POPULAIRE
ET LA VICTOIRE DU PROGRAMME COMMUN

JEAN LACOMBE

Candidat suppléant
Maire-adjoint de Suresnes - Technicien

Madame, Monsieur,

Député de la circonscription, maire de Nanterre, je m'adresse à vous, comme candidat du Parti Communiste Français, pour solliciter votre suffrage lors de l'élection législative du 4 mars prochain.

Cette élection revêt une grande importance. En votant pour les candidats du Parti Communiste elle vous donne la possibilité de condamner de la manière la plus nette la politique du pouvoir actuel, et de vous prononcer pour l'adoption et l'application du Programme Commun des partis de gauche.

Ma qualité d'élu m'a toujours mis en contact avec vos problèmes. Je sais à quel point ils sont grands, angoissants même pour beaucoup d'entre vous : qu'il s'agisse de votre pouvoir d'achat rogné continuellement par les hausses de prix, les impôts écrasants, le loyer cher, le crédit; qu'il s'agisse de l'emploi, de l'avenir des enfants, du logement, de l'école, de la santé... il n'est pas un de ces domaines de votre vie quotidienne qui ne soit sujet à graves préoccupations. La France est riche, mais ce n'est pas vous qui en profitez. Ce sont les grandes sociétés capitalistes, qui s'accaparent les richesses du pays grâce à la politique de l'U.D.R., des indépendants et des centristes représentés dans la circonscription par Poniatowski et l'autre réactionnaire Rousseau.

Vous dites : « **Cela ne peut plus durer, il faut que cela change** ». Eh bien, je vous l'affirme, ce changement attendu est à votre portée. Démocratiquement vous pouvez en décider dimanche. Le Programme Commun, pour la conclusion duquel mon parti et moi-même avons lutté depuis des années permet une autre politique, une autre vie, bien meilleure pour vous.

Son application donnera immédiatement :

- L'augmentation générale des salaires, des traitements, des retraites et des pensions, le salaire minimum à 1.000 F, la revalorisation des allocations familiales, l'institution de l'échelle mobile, la stabilisation des prix et la diminution des impôts, le retour à la semaine de 40 heures, le droit à la retraite à 60 ans pour les hommes et à 55 ans pour les femmes.
- La promotion de la femme sera assurée, des perspectives enthousiasmantes ouvertes à la jeunesse.
- Le remboursement à 80 % de tous les frais médicaux constituera la première étape sur la voie de la gratuité des soins. L'Education nationale sera profondément démocratisée et l'Etat assurera la gratuité des études, des livres et des fournitures. 700.000 logements seront construits par an et les loyers seront stabilisés.

- Avec le Programme Commun il sera mis fin à la disparition des entreprises de Nanterre et Suresnes.
- Des orientations nouvelles seront fixées à l'aménagement de la Défense, qui au lieu d'être utilisé au profit des riches, devrait permettre la satisfaction des besoins des mal-logés, donner des emplois aux travailleurs de la circonscription et des localités avoisinantes.
- Les intérêts du petit commerce, de l'artisanat, des professions libérales seront garantis.

Quant aux moyens de réaliser un tel programme, ils existent :

- Les ressources sont prévues. Comme député, j'agirai avec mes collègues de la gauche unie pour arrêter l'énorme gâchis actuel, pour mettre fin aux privilèges exhorbitants des trusts, pour soustraire aux puissances d'argent le secteur financier et les secteurs clés de l'industrie et les remettre à la nation, afin d'assurer la croissance de l'économie ainsi qu'une juste répartition des fruits du travail.
- Les libertés individuelles et collectives seront garanties, étendues. Mon parti, qui a tant souffert de la répression, n'aurait jamais signé un tel programme si celui-ci n'avait expressément spécifié l'élargissement des droits et libertés démocratiques, la garantie du droit de propriété et d'héritage.
- La politique extérieure contribuera activement à la détente, au désarmement et à la paix, ainsi qu'à garantir l'indépendance nationale; je puis aussi, comme ancien Résistant, vous l'assurer.

Ce programme suscite la colère des hommes au pouvoir. Ils savent que la victoire de la gauche unie et un nombre suffisant de députés communistes et de ministres à l'Assemblée et au gouvernement les empêchera de pratiquer leur politique antisociale et antidémocratique, et garantira une politique de progrès dans tous les domaines de la vie nationale.

Pour toutes ces raisons, vous voterez pour les candidats du Parti Communiste Français le 4 mars. Pour certains d'entre vous ce sera la première fois, mais vous le ferez en toute confiance, car vous nous connaissez : Je suis député depuis 10 ans et maire de Nanterre depuis bientôt 38 ans; mon suppléant **Jean LACOMBE** est un jeune élu dynamique, maire adjoint de Suresnes.

Cette confiance que nous accordent déjà Nanterriens et Suresnois, notre bilan de réalisations locales et mon activité de député, vous donnent l'assurance que nous respecterons les engagements pris.

Le nombre de voix qu'obtiendra le Parti Communiste Français lui donnera l'audience et la représentation parlementaire indispensable qu'il mettra au service des travailleurs manuels et intellectuels, de l'union, du Programme Commun.

Pour toutes ces raisons, vous me témoignerez une confiance accrue, ainsi qu'à **Jean LACOMBE.** A NANTERRE et SURESNES, c'est le vote efficace pour assurer la victoire du Programme Commun et garantir sa réalisation, **pour vivre mieux et changer la vie.**

VOTEZ EFFICACEMENT POUR LA RÉALISATION DU PROGRAMME COMMUN RÉÉLISEZ MASSIVEMENT VOTRE DÉPUTÉ **Raymond BARBET**

ATTENTION !

Cette circulaire n'est pas un bulletin de vote.
Pour voter, prenez un bulletin de vote qui porte les noms de Raymond BARBET et de son suppléant Jean LACOMBE.

N'inscrivez rien sur ce bulletin. Ne barrez aucun nom. Ne faites aucun signe. Autrement votre bulletin serait nul.

Vu : LE CANDIDAT.

LA COOTYPOGRAPHIE - 92 - ASNIÈRES